



«LA FÊTE DES ÉCOLES JUILLET 2022»

SOMMAIRE

Edito
Sommaire, Etat civilp. 2
Vie communale
Retour en imagesp. 3
Basket ball - Club Randonnéesp. 4
Travaux, Comité des fêtesp. 5
Ecoles de Fontalba et Saint-Albyp. 6,7
Pages jeunes
Le Bercailp. 8
La Ruchep. 9
A la Une
Fête des écolesp. 10,11,12
Hommage à Simone Lelièvrep. 12
Vie communale
Amicale Bouliste Saint-Albigeoise
Foyer de Calmonp. 13 Bibliothèque de Fontalba
Infos secrétariatp. 14
Conseils participatifs
Conseil des sages, Conseil jeunesp. 15
Conseil municipalp. 16-18
Budget participatifp. 18
Expressionp. 19
Prochains rendez-vousp. 20

ETAT CIVIL

du 15 avril au 15 septembre 2022

NAISSANCES

Clarisse NAVARRO, le 30 avril Mathéo NAVARRO, le 30 avril Martin SALVETAT, le 5 mai Margot ARJONA, le 8 mai Léandro TAHRAOUI, le 23 mai Aaron GUAGNO ALBERT, le 25 juin Lou FARENC, le 9 juillet Timéo ROUANET, le 15 juillet Rafaël ALBOUY CHABBERT, le 13 août Lana LE ROUX JOIMEL, le 25 août

MARIAGES

Ludovic MARIGO et Nathalie CAVAILLES, le 11 juin Raphaël WAGNER et Sophie RODRIGUEZ, le 13 août

DECES

André AUQUE, le 2 mai
Rabah KHALKHAL, le 20 mai
Violette MARTY veuve CASTELAIN, le 22 mai
Alain CROS, le 14 juin
Anne VIDAL veuve GALINIER, le 16 juin
Marie PAILHÉ épouse CÉNES, le 7 août
Odette FARGUES veuve BOURNIQUEL, le 21 août
Helyett LATRUBESSE épouse LABARRERE, le 30 août
Pierre BACHELET, le 31 août
Patrick MONTARON, le 31 août
Simone THIEBAUT épouse LELIÈVRE, le 4 septembre

Editorial

Madame, Monsieur,

Nous avons choisi pour ce journal de rentrée de mettre à l'honneur nos écoles ! Au-delà des articles des groupes scolaires



Ce rendez-vous fut vraiment intéressant pour tous, les enfants, leurs parents et les bénévoles du Conseil des Sages. Le travail sur le thème de l'arbre, la balade artistique et la visite de l'arboretum ont été particulièrement appréciés. Bien sûr le moment convivial du soir au pré de la garrigue a permis des jeux, des discussions, des échanges...en bref la convivialité que nous aimons.

Cette mise en lumière est importante pour nous car des efforts importants d'investissements ont été faits par la commune sur les bâtiments scolaires, mais notre volonté de donner la priorité à nos enfants s'illustre aussi par les services que les écoles proposent aux familles. L'ensemble de ces activités (garderies, activités sportives ou culturelles) est toujours disponible aux mêmes tarifs depuis leur mise en œuvre en 2011. Pour y participer, après une adhésion à la MJC, le tarif de 5 € au trimestre reste inchangé depuis donc plus de dix ans. Cette année encore nous poursuivons notre soutien à nos écoles, avec des travaux de peintures dans plusieurs classes et le renouvellement des outils numériques. L'apprentissage des savoirs, l'accès à la culture et aux loisirs sont des éléments forts qui permettent de lutter contre les déterminismes quels qu'ils soient, c'est le sens que nous souhaitons donner à nos politiques publiques, car au-delà de la gestion, et pour ce qui concerne Aiguefonde de la bonne gestion, agir pour un territoire, c'est faire des choix, prendre des décisions, en donnant du sens et des objectifs à ces actions. C'est le cœur de notre engagement pour nos enfants et donc pour l'école de la République. Je profite de cette évocation des écoles pour remercier et féliciter l'ensemble des enseignants des deux écoles, souligner le travail des agents municipaux et de la MJC pour leur travail. Je me permets de mettre aussi en avant la connaissance des dossiers et la disponibilité des élues en charge de ces sujets, Akila Ouziou, Hélène Galtier et Marie-Françoise Blanc.

Bien sûr vous trouverez dans les pages qui suivent, également des informations sur la riche vie associative de la commune, sur les travaux en cours et l'agenda à venir.

Pour conclure, j'ai une pensée amicale et fraternelle pour la famille de Simone Lelièvre récemment disparue, qui fut Conseillère Municipale et pour mes amis du Comité des Fêtes, qui malgré la réussite de l'Edition 2022 de la Fête ont le cœur lourd avec la perte d'un de leur membre Eric Démet.

Bonne lecture à tous de ce numéro 42 de votre journal municipal.

Fidèlement, Vincent GAREL Maire - Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470 **Directeur de publication** : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-françoise Blanc - Christine Mira - Valérie Briaut

Conception: Patrice Camparmo - 81290 Labruguière **Impression**: Imprimerie Escourbiac - 81300 Graulhet

Retour en images



















BASKET BALL

Le club de Basket Ball a débuté la saison 2022/2023 à la salle de Fontalba le samedi 3 septembre. Ce jour-là, de 10h à 18h, c'est environ soixante jeunes qui sont passés au gymnase pour pratiquer ou découvrir le Basket.

La saison 2021/2022 s'est terminée avec beaucoup moins de contraintes que ces dernières années (covid). Le seuil des 100 licenciés a été franchi et la progression continue pour cette rentrée.

Pour 2022/2023, ce n'est pas moins de 11 équipes que le club engage en championnat. Les U15 filles (2 séances) et garçons (1 séance) utilisent les installations de la commune pour leurs entraînements.

Si le Basket Ball vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Stéphanie ou Frédéric au 06.44.85.08.71 ou 06.87.17.62.84.





CLUB DE RANDONNEES DE ST ALBY

Le club de randonnées de St Alby a repris ses activités depuis début septembre.

Parmi les activités écoulées on peut citer la sortie d'été qui a été organisée à Ronce les Bains pendant une semaine, 24 participants en ont profité, ce qui leur a permis de découvrir la région de Charente lors des randonnées principalement en bord de mer.

Le 28 juin nous avons organisé notre journée grillades annuelle qui s'est déroulée au centre de loisirs de Payrin, où nous avons dégusté un cochon de lait farci préparé par le traiteur Banquet de Revel. Ce fut une très bonne journée dans une ambiance festive et conviviale.

Pendant l'été, compte tenu de la météo les randonnées ont

été réduites et organisées le matin à 8 heures pour ne pas subir la chaleur du moment.

Malgré les perturbations qui ont fortement compromis certaines randos (COVID, canicule, ..) nous espérons que les randonneurs reviendront nombreux pour la saison 2022/2023.

Nous maintenons la formule classique : randonnées en deux groupes les mardis après midi et randos à la journée les jeudis (tous les 15 jours).

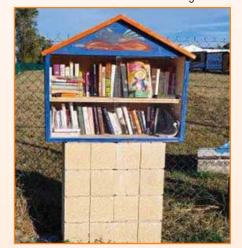
LES NOUVEAUX ADHÉRENTS SERONT LES BIENVENUS!

Coordonnées du club : président : Guy Routélous 06 67 22 32 67 e mail : routelous.guy@orange.fr



TRAVAUX

Nouvelle boîte à livres route de Cargo Miol



Installation d'une table de pique nique au bord de la piste de Labastide à proximité du Dolmen









Création d'un terrain provisoire pour le club de foot en attendant la fin des travaux du terrain





Réalisation d'un local de stokage pour le club de football



Sécurisation de l'écoulement pluvial

AIGUEFONDE EN FÊTE! Un Grand MERCI!



Merci à vous tous aiguefondais et aiguefondaises! Tout d'abord, pour votre accueil chaleureux lors de notre passage pour les fleurettes mais aussi et surtout pour votre nombreuse présence lors de la fête.

Pour ses 20 ans, nous vous avions conviés au verre de l'amitié et vous avez su répondre présent! Vous nous avez

prouvé à quel point ces deux dernières années de COVID n'ont pas entaché votre intérêt pour ces festivités. Même l'averse du samedi soir ne vous a pas découragé et les plus motivés ont même continué à danser !!!

Ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous. Il n'en fallait pas plus pour nous redonner l'envie et la motivation de continuer cette belle coutume.

C'est dans cette même lancée, que nous revenons vous proposer notre vide grenier annuel le dimanche 27 novembre à la salle de Fontalba.

Réservation possible à compter du 1er octobre uniquement sur appel au 06.32.77.58.93. (Heures repas) Tarif : 6€ les 2m. Un plateau repas est proposé aux exposants sur réservation.

Enfin, si vous souhaitez nous rejoindre, nous serions ravis de vous accueillir dans notre fine équipe. Vous pouvez nous contacter via Facebook « Comité des Fêtes Aiguefonde ».

Vraiment MFRCI à vous tous!

ÉCOLE FONTALBA



De gauche à droite : Estelle, Marlène, Clotilde, Rachel, Laurence, Hélène.

Tout le personnel de la maternelle de Fontalba était au rendez-vous ce jeudi 1er septembre pour accueillir les enfants. Cette année, l'équipe reste stable. Estelle CROS (directrice) est accompagnée d'Hélène ICHE. Marlène ANDRIEU est aidée par Rachel SIRE. Clotilde NOEL travaille avec Laurence INCHAURRAGA. En route pour une belle année remplie de projets!

ÉCOLE DE ST ALBY



De gauche à droite : Séverine Bressolles (CE1/CE2), Jean-Michel Palla (CM1/CM2), Chantal Sousa (CE1/CE2), Catherine Ramos (CM1/CM2), Aurélie Cambon (CP, décharge de direction le lundi), Johanna Michel (CP, directrice)



LES SORTIES DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE DE ST-ALBY Cette année les classes de CP et CE1/CE2

de CP et CE1/CE2 sont allées au musée du bois et du jouet à Mazamet.





Les élèves ont participé à un atelier de fabrication d'un animal en bois, ils ont visité le musée, ils ont profité de la salle des jeux en bois, ils ont visité l'arboretum et le bois des contes.

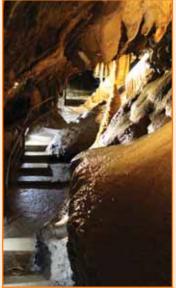
La journée a été très agréable!





Les deux classes de CM sont, quant à elles, allées visiter le grotte de Courniou et le musée de la préhistoire à St Pons.







Pages jeunes





BERCAIL ETÉ 2022:

Les ados ont débuté les vacances par un chantier loisirs jeunes.

Ils ont eu pour mission de nettoyer, entretenir et ramasser les déchets sur et aux abords d'un chemin communal. D'autre part, ils ont débroussaillé et balisé un sentier de randonnée qui permet d'accéder au Dolmen (sur les hauteurs d'Aiguefonde). Ensuite, ils ont participé à plusieurs activités et à des sorties : aquaval, aquaviva, initiation pêche à La borde basse, ...

La semaine du 26 au 29 juillet 2022, en contre partie du travail réalisé, les ados sont partis en séjour à Cauterets en partenariat avec les jeunes de la MJC de Saint Baudille. Plusieurs activités ont été proposées : randonnée au Pont d'Espagne et lac de Gaube, Parc Hautacam, parc Animalier, piscine, veillées, ...

Le séjour s'est super bien passé et les jeunes étaient ravis. D'après leur ressenti, vivement le prochain séjour. Des projets à venir sont en cours d'élaboration (téléthon, projet séjour hiver, ...).







Pages jeunes











MJC

LA RUCHE - UN ÉTÉ À LA MJC!

Pour les vacances de Juillet et d'Août les thèmes abordés ont été : «le Rugby TOP 14", "les Métiers", "Es-tu-agile ?", "Fête foraine et Casino", "C'est ma semaine, c'est moi qui choisis", " l'été", "Au Bal masqué" et "Prépare ta rentrée!"

Les activités proposées furent variées, comme des jeux sportifs, des activités manuelles mais aussi des jeux d'eau, et de la cuisine...

Les animateurs ont également mis en place de super "grands jeux" comme le "Cluédo des métiers", Koh-Lanta et un Escape Game afin de créer une réelle coupure entre le centre de loisirs et la maison.

Durant la semaine des métiers, nous avons eu l'idée de faire intervenir des bénévoles pour nous parler de leur métier afin d'expliquer aux enfants leur quotidien professionnel. L'intervention de Coralie (Dogsitter), Mylène (Sophrologue), Bastien et Jean de la ferme GAEC de l'Arc, fut un succès !

Place à l'Autonomie! Avec La semaine "c'est ma semaine, c'est moi qui choisis" les enfants ont decidé leurs propres activités, leurs repas ou les sorties qu'ils souhaitaient faire! Repas Tacos, préparé eux-mêmes, une sortie ARCHIPEL, des Tournois de Ping-pong, et des Tournois de Babyfoot... sans oublier une randonnée!!

Les sorties proposées furent ludiques mais aussi éducatives! Visite du Stade Pierre FABRE, d'une ferme, journée au Cirque ZMAM, piscine ARCHIPEL, balade en montagne, et Aquaval à Lautrec.

Des Nuits à la Ruche ont donné aux enfants l'occasion d'expérimenter la joie du Camping.

A la MJC d'Aiguefonde, l'été a été rempli de joie, de rire et de bonne humeur !



À LA UNE!



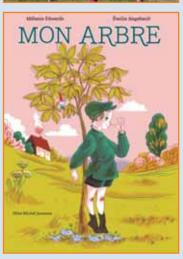
FÊTE DES ÉCOLES D'AIGUEFONDE

Le mardi 5 juillet, les écoles de St Alby et de Fontalba, la crèche, la MJC, la Mairie, le conseil des Sages et les familles ont célébré ensemble la fin de l'année scolaire. Tout le monde s'est réuni dans la cour de l'école maternelle pour assister à la lecture par les CM2 de l'album « Mon arbre ».



S'en est suivi une balade artistique sur le chemin entre les deux écoles afin de rejoindre le pré de la Garrigue. Là-bas, l'ensemble des familles a pu visiter l'arborétum et assister à la présentation du projet par le conseil des sages.

Cette agréable soirée s'est terminée par un pique-nique. L'apéritif et l'animation musicale étaient offerts par la mairie.







Quand un nouveau-né arrive dans la famille, son grandpère plante pour lui un tout petit marronnier dans le jardin. Au fil des années, l'arbre pousse et devient le témoin complice des anniversaires, des bagarres de marrons, des moments partagés entre le vieil homme et son petit-fils. Le temps passe et un jour, Grand-père n'est plus là. Mais son marronnier, fort et plein de vie, accompagne toujours la métamorphose du narrateur en jeune homme, puis en père...

À LA UNE!















À LA UNE!











SIMONE LELIEVRE Hommage à une belle personne engagée

Simone LELIEVRE nous a quittés le 4 septembre. Elle a laissé derrière elle des années d'engagement ; auprès de la CIMADE (comité inter-mouvements auprès des évacués), élue sur la commune d'Aiguefonde, sans oublier son passage auprès du Conseil des Sages ou elle a contribué aux différents projets. Nous ne t'oublierons jamais.



AMICALE BOULISTE ST-ALBIGEOISE

Nous avons organisé les championnats du Tarn doublette mixte le samedi 14 mai dernier. Deux équipes de Saint-Alby échoue de peu en demi-finale contre Carmaux. Très belle journée dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions la Mairie d'Aiguefonde ainsi que les services techniques pour leur aide matérielle apportée lors de notre vide grenier du dimanche 5 juin au Pré de la Garrigue. Merci également à tous les bénévoles qui ont contribués à la réussite de cette journée.

Le 9 juillet dernier a eu lieu la 9ème édition du Challenge «Raymond HORTALA». De nombreuses équipes d'Occitanie étaient présentes.

L'équipe de Castres (ASSEMAT-CAZALS) élimine l'équipe locale (Eric BIRBES, Florent CASSAGNAUD et Patrick HORTALA) et batte Albi en finale Albi (BARRERA-ROFFINO).

Un grand merci à Eric pour la préparation du «Frésinat» apprécié par tous les boulistes.



Les finalistes des Championnats du Tarn Mixte 2022



Remise du Challenge

L'assemblée générale du club aura lieu prochainement courant octobre.

Si vous souhaitez découvrir notre sport, rendez-vous au boulodrome de Saint-Alby tous les mardis après-midi à partir de 14h00 et tous les mercredis à partir de 18h00.

Renseignements auprès de Patrick BRESSOLLES (Contact : 07 51 66 39 37).

LES ACTIVITÉS DU FOYER DE CALMON

SOPHROLOGIE

Cours avec une professionnelle Le Mardi de 18h30 à 20h00 Prix: 130 C l'année



GYMNASTIQUE

Gym tonique - Sport santé - Musculation Cours avec une professionnelle Le jeudi de 9h00 à 10h00 Prix: 100 € l'année



VANNERIE

Création de paniers de toutes sortes en osier brut et travaillé Le Mercredi après- midi et soir Prix 20 C l'année plus achat de



SCRAPBOOKING

Elaboration de gabarits, créations de cartes personnalisées, d'albums

Le Lundi après-midi à partir de 14h00 Prix: 30 € l'année



Apporter son motériel informatique Le lundi de 10h00 à 11h00

YOGA Séance de bien-être pour le corps et Cours avec une professionnelle Le Jeudi de 18h30 à 19h45 Prix: 130 € l'année (peut changer seion le nombre de particip 11 personnes minir

COURS

Pour les débutants

Prix: 20 € l'anné

D'INFORMATIQUE



JEUX DE CARTES ET JEUX DE SOCIETES

Apporter vos cartes et jeux. vendredi après - midi à partir de 14h00 Prix: 10 C l'année

PEINTURE

Peinture aquarelle, dessin, techniques pour portraits, fusain, pastel créations d'après photos ou réel. Thème et création libre Le jeudi de 13H45 à 17h15 Prix: Non déterminé



Inscriptions auprès de Julie Pennavayre (06 30 23 36 99) - Une adhésion vous sera demandée en plus de la cotisation.



LA BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

LA BIBLIOTHEQUE est dorénavant ouverte le lundi deux fois par mois de15h à 18h. Nous vous rappelons les dates pour cette fin d'année et pour début 2023 :

Octobre 2022 Lundi 10 - Lundi 24 Novembre 2022 Lundi 7 - Lundi 21 Decembre 2022 Lundi 5 - Lundi 19 Janvier 2023 Lundi 9 - Lundi 23 Fevrier 2023 Lundi 6 - Lundi 20 Mars 2023 Lundi 6 - Lundi 20

GROUPE GYM RELAXATION SAINT-ALBY

Notre cours de Gym Relaxation qui est assuré par un professeur depuis de nombreuses années, peut recevoir quelques personnes. Si vous voulez découvrir Bien être et Harmonie, gym douce articulée avec la respiration, étirements assouplissements, massages, vous pouvez prendre contact avec :

Nicole COLOMBIER 05 63 61 32 44 ou Marie VIALARET 05 63 98 60 65

Les cours sont dispensés à la Maison d'accueil de Saint Alby, place du puits Sirven, les mardis de 8h40 à 9h40 dés le 20 septembre 2022.

INFOS SECRETARIAT



RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE à 16 ANS

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire. Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Pour des raisons de restrictions budgétaires, la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet ne distribuera plus de sacs poubelles aux habitants qui pouvaient encore en bénéficier.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous êtes nouveau résident de la commune, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Lors d'une année électorale, cette démarche est à effectuer au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour du scrutin.



PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Suite à une augmentation des cas de maltraitance animale, nous vous rappelons que tout acte de cruauté, que ce soit volontaire, par négligence ou inattention est puni par la loi. La sanction peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.

Pour rappel, les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être obligatoirement déclarés en mairie.



URBANISME

Depuis le 1^{er} septembre 2022, de nouveaux formulaires CERFA pour vos demandes d'urbanisme sont disponibles sur le site de la commune d'Aiguefonde ou sur le lien suivant :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.

Vous pouvez déposer votre demande directement en ligne sur la plateforme de dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le lien suivant : https://ads.ville-mazamet.com/NetADS/sve/connexion ou par papier au service urbanisme de la commune.



Pour rappel, les permanences "urbanisme"

ont lieu exclusivement les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 16h et le vendredi après-midi sur rendez-vous.

LE CONSEIL DES SAGES

Depuis maintenant près de 5 ans, le Conseil des Sages a mené des actions en direction des écoles, MJC et crèches, dans la réalisation d'un nouveau sentier de randonnée et a participé à différentes manifestations locales.

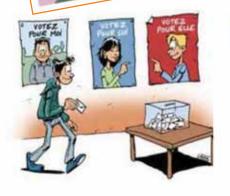
Pour cette nouvelle rentrée, vous souhaitez participer activement à des actions bénévoles au sein de la commune et apporter votre aide, savoir-faire, transmettre votre passion.

Les thèmes liés à l'environnement, le jardinage, les arts, le soutien scolaire... vous intéressent ?

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour vous renseigner au 05.63.61.22.59.



REJOINS LE **CONSEIL JEUNES**ET PARTICIPE À LA VIE DE TA COMMUNE !





- ✓ Les candidats doivent être âgés de 10 à 20 ans.
- ✓ Habiter la commune d'Aiguefonde



Candidature

Le Conseil Jeunes ...



C'est un espace d'échange, de rencontre et de concertation dans lequel tu peux porter tes idées,travailler sur des projets pour ta commune.

Le Conseil Jeune est composé de 12 membres.





- ✓ Tu as envie de participer à la vie de ta commune,
- ✓ Proposer des projets (sportifs, culturels, humanitaires...)

Comment poser ta candidature ?

Pour participer à l'élection duConseil jeune :

- ✓ Tu dois déposer ta candidature
- ✓ Etre âgé de 10 à 20 ans et habiter la commune d'Aiguefonde.
- ✓ Fournir sur papier libre tes idées, les projets que tu souhaites proposer pour ta commune.
- ✓ T'engager à rester citoyen actif en étant à l'écoute des autres en les représentant.

⇒ voir au dos le coupon réponse à renvoyer.

Contacter la Mairie d'Aiguefonde pour tous renseignements et dépôts de candidature : 05.63.61.22.59

Conseil municipal

RECTIFICATIF CASCANHÒL N° 41

Une erreur d'impression s'est glissée dans le compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2022, paragraphe des questions orales : n° 6 Police Municipale lu par M. Vivien LACROUX, il faut lire à la question posée : « D'après la réponse faite à une question orale du CM du 8 décembre 2021, un policier municipal devait prendre ses fonctions en janvier 2022. Qu'en est-il ? » *Merci pour votre compréhension.*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 4 JUILLET 2022 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL. Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DE DÉCISIONS

Décision du 13 juin 2022 : renouvellement auprès du Collège Jean-Louis Etienne - 81200 Mazamet – pour la fourniture des repas de midi pour le restaurant scolaire municipal ouvert aux enfants de l'école primaire de Saint-Alby à Aiguefonde, au prix de 3.60 € à compter du 1er septembre 2022.

Décision du 14 juin 2022 :

Vu le transfert de compétence du service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au 1er janvier 2020 à la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015,

Considérant le versement de la redevance annuelle par certains administrés, qui en contrepartie bénéficiaient d'une vidange de la fosse septique, par une entreprise, tous les quatre ans, et le dépôt de plainte de ces administrés, il a été décidé de les rembourser au prorata.

Suite à la lecture de cette décision, Monsieur le Maire précise :

« La question du Service public d'assainissement non collectif est particulière. D'abord il faut rappeler que ce service qui assurait sur la commune jusqu'au transfert au SIVAT, la vidange des fosses, réalisait également d'autres missions utiles. Les vérifications et le contrôle des installations par exemple. Le paiement de la redevance SPANC, permettait donc bien le fonctionnement d'un service complet et non simplement la seule vidange des fosses. Certains usagers de ce service nous ont fait part de questions liées aux délais de vidange, avant les transferts et au fait qu'il se soit acquittés entièrement de la redevance. Compte tenu de la rédaction de la délibération du conseil municipal sur ce sujet qui date de 1997, et dont les détails juridiques ne correspondent pas à la situation actuelle, nous avons proposé, au cas par cas, d'étudier le dossier de ces usagers. D'où la décision qui vous est présentée. Cela répond ainsi par anticipation à la question orale prévue en fin de Conseil. »

Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, propose d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
Asso. « Los Pitchounets » (participation 30 ans d'existence)	100€
Association les Cavaliers du Milias (participation au Grand régional de saut d'obstacle)	500€
Asso. Paroles de femmes (lutte contre les violences envers les femmes)	100€
Approuvé à l'unanimité	

Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, propose d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes : **DESIGNATION**

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
Asso. « Los Pitchounets » (participation 30 ans d'existence)	100€
Association les Cavaliers du Milias (participation au Grand régional de saut d'obstacle)	500€
Asso. Paroles de femmes (lutte contre les violences envers les femmes)	100€
Approuvé à l'unanimité	

Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

NOM, Prénom, Adresse	Travaux	Subvention
M. et Mme ALBERTO – 14 rue des Coquelicots - Aiguefonde	6 624 €	786€
M. et Mme PICHON – 18 rue des Clématites - Aiguefonde	2 077 €	227 €
M. VIALA et Mme WINGERING – 4 es Bruyères - Aiguefonde	19 290 €	1 317 €
M. et Mme GODARD – 15 rue des Roses -Aiguefonde	5 682 €	1 050 €
TOTAL		3 380 €

Approuvé à l'unanimité

Fixation des tarifs repas cantine

Il est proposé aux membres du conseil municipal, d'approuver, à compter du 01/09/2022, les tarifs des repas de cantine scolaire, comme suit :

1 enfant fréquentant la cantine : 3,70 €
2 enfants fréquentant la cantine : 3,65 €
3 enfants fréquentant la cantine : 3,40 €
Adultes (Personnel selon possibilité) : 5,20 €

Approuvé à l'unanimité

Conseil municipal

Autorisation à M. le Maire de lancer une étude relative à des travaux d'extension du boulodrome de Saint-Alby

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la construction du boulodrome a été réalisée en 1998.

Considérant la demande des boulistes, Considérant les besoins supplémentaires de cette structure, à savoir : la rénovation du bâtiment existant, la remise aux normes de l'électricité, la fermeture de la terrasse et l'aménagement de la cuisine.

Autorisation à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce projet, de consulter les organismes, de signer tous documents et de demander les subventions nécessaires s'y rapportant.

Approuvé à l'unanimité

Demande de fonds de concours dans le cadre de la cohésion territoriale 2022 auprès de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet relatives au fonds de concours,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de réfection des rues de la Jonquière à Aiguefonde, de la Bergère à Fontalba ainsi que le parking à la salle de Fontalba sont nécessaires. Il est proposé au conseil municipal de solliciter la CACM pour une demande de subvention d'un montant de 10 000 € au titre de la cohésion territoriale de 2022.

Approuvé à l'unanimité

Accroissement temporaire d'activité : création d'emplois non permanents

Le Conseil municipal d'Aiguefonde, Considérant que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels.

Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité aux services technique et aux écoles, il convient de recruter des agents contractuels, dont détail ci-dessous :

Accroissement temporaire d'activité

Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint technique	9.35/35ème	15/08/2022 au 01/01/2023
1	Adjoint technique	9,5/35ème	29/08/2022 au 25/12/2022
1	Adjoint technique	8,13/35ème	18/07/2022 au 01/01/2023

Approuvé à l'unanimité

Convention pour l'organisation d'un feu d'artifice Mazamétain

Monsieur le Maire, ayant exposé : Au titre de la clause générale de compétence, la Ville de Mazamet réalise et soutient les actions de promotion économique, touristique et culturelle de son territoire. A cet égard elle accueille diverses manifestations d'intérêt communal, voire intercommunal. Les Villes de Mazamet, de Bout du Pont de l'Arn et de Pont de l'Arn partagent depuis 2014 l'organisation d'une animation estivale intercommunal : le feu d'artifice du 14 juillet. En 2022, afin de poursuivre la mutualisation des frais d'une action « grand public », qui concerne la population du bassin de vie Mazamétain, ce sont 7 Communes qui s'associent pour la première fois et qui conviennent au travers d'une convention des modalités financières d'organisation d'un feu d'artifice sur le site du Lac des Montagnès, il s'agit de : Aiguefonde - Aussillon - Bout-du-Pont-de-l'Arn - Caucalières - Mazamet - Payrin-Augmontel - Pont-de-l'Arn.

Les principales caractéristiques de cette convention sont les suivantes :

La Ville de Mazamet est désignée coordonnateur du groupement de Communes concernant l'organisation, le 13 juillet 2022, d'un feu d'artifice sur la zone de loisirs des Montagnès.

Chacune des 7 Communes du groupement ainsi constitué participent financièrement, à hauteur de 1,10 € par habitant (population DGF N-1) pour l'ensemble des frais estimés à plus de 35 000€ (artificier, orchestre, navettes, communication, secours, sécurité, nettoyage, WC chimiques, coffrets électriques, buses, projecteurs...) qui seront directement payés par la Ville de Mazamet (hors frais de personnel). La Ville de Mazamet fournit également un important appui administratif, technique autant humain que matériel. Compte tenu des estimations de dépenses et de recettes, le delta restant à la charge de la Ville de Mazamet est estimé à 18 554,51€ soit 1,72€ par habitant.

Résumé des participations financières estimées :

Ville	Population DGF 2021	Répartition participation forfaitaire	
AIGUEFONDE	2623	1.10 €	2 885.30 €
AUSSILLON	6080	1.10 €	6 688.00€
BOUT DU PONT DE L'ARN	1297	1.10 €	1 426.70 €
CAUCALIERES	297	1.10 €	326.70€
PAYRIN-AUGMONTEL	2229	1.10 €	2 451.90 €
PONT DE L'ARN	2965	1.10 €	3 261.50 €
TOTALIX	15 491		17 040 10 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Approuvé à l'unanimité

Conseil municipal

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Police Municipale (Yves Couzinié)

- Pouvons-nous faire le point sur la prise de fonction du policier municipal qui devait débuter au 2 mai 2022 et qui n'est toujours pas en place?
- M. GAREL: eexplique que suite à un retard relatif à des contraintes administratives, la mise en fonction du policier municipal devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

2° - Fosses septiques (Vivien Lacroux)

- Certains détenteurs de fosses septiques nous ont informé qu'ils avaient bénéficié de remboursements pour compenser la taxe d'assainissement versée entre 2016 et 2019, compte tenu du fait que leur fosse n'avait pas été vidangée dans les 4 ans. Sur quel budget ces sommes ont-elles été prélevées ?
 - Combien de personnes ont été indemnisées sachant que plus de 150 habitations n'étaient pas reliées au tout à l'égout et n'avaient pas forcément réalisé de vidange dans les 4 ans ?
 - À notre connaissance, il n'y a pas eu de délibération du conseil municipal à ce sujet. Etant donné qu'un précédent a été créé avec ces premiers remboursements, comment pensez-vous procéder pour informer la population concernée qui n'a pas encore eu droit à ces remboursements?
 - La somme de 7 015,40 € (excédent de fonctionnement en assainissement fin 2019) ne pouvait-elle pas être utilisé dans ce cadre? M. GAREL: explique brièvement que la réponse a été faite lors de la lecture de la décision du 14 juin 2022 relative au SPANC.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h50.

LE BUDGET PARTICIPATIF





Expression

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Les élus de la majorité municipale

Cet été caniculaire et la sècheresse marquent probablement un des premiers signes visibles du changement climatique qui impactera de façon durable notre planète. Depuis de nombreuses années, la majorité municipale agit sur des politiques de développement durable. Ainsi les bâtiments municipaux ont été rénovés au niveau énergétique, dans le sens de plus d'économie d'énergie, ce qui aujourd'hui sera en plus utile au budget de la commune avec l'augmentation des tarifs. C'est dans le même état d'esprit que depuis deux ans les horaires d'éclairages publics ont été revus et les polémiques voulues par certains hier semblent bien dérisoires au regard de la situation et du nombre de communes qui ont fait récemment le même choix que nous. Sans a priori, mais avec conviction et fiers de nos valeurs nous poursuivons le travail pour une commune active, solidaire et qui préserve son cadre de vie.

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Malgré plusieurs épisodes caniculaires, nous espérons que vous avez tout de même passé un bel été. Après deux années compliquées en raison de la pandémie de Covid, souhaitons que nous puissions enfin vivre normalement. Alors que la période estivale a vu sur notre commune plusieurs cambriolages, tapages nocturnes ou incivilités diverses, il serait bon que les habitants puissent retrouver la tranquillité dans leur vie quotidienne, de jour comme de nuit. La mise en activité de la police municipale est attendue avec impatience. Beaucoup nous l'ont dit. Ce dossier, nous le suivons de près, comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Alors, l'arrivée du policier municipal sera-t-elle le cadeau de Noël? Pour nous contacter : Vivien LACROUX, 6 impasse des champs, Lacalm 81200 Aiguefonde ; Mail : contact@vivonsaiguefonde.com. Suivez l'actualité de la commune sur notre page Facebook « Vivons Aiguefonde »

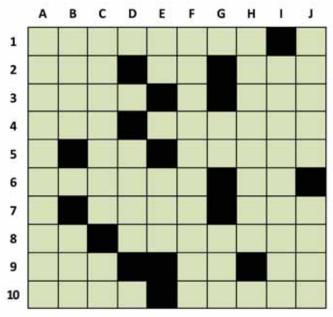
MOTS CROISÉS DE JEAN-PAUL BRU —

HORIZONTALEMENT

1. C'est mettre du cuivre sur les vignes gaillacoises 2. Sec et caniculaire cette année - Finaliste malheureux en juin (init.) - Prénom de Lazaridès, le grimpeur 3. Genévrier (de Caucalières ?) - Lettre grecque 4. Sorties de la huche - Simon de Montfort en fut un redoutable à Hautpoul 5. Fin d'orage - Pour pêcher dans le Thoré 6. Telle est la vallée du même Thoré à Caucalières - Possessif féminin 7. Interdit aux feux de St- Alby - Pour le bienêtre corporel des écoliers (init) 8. Charles III (init.) - Convolai en "justes noces" 9. Bien installé - Au centre d'Albi - Fin d'infinitif 10. Choisis et sacrés - Connusse.

VERTICALEMENT

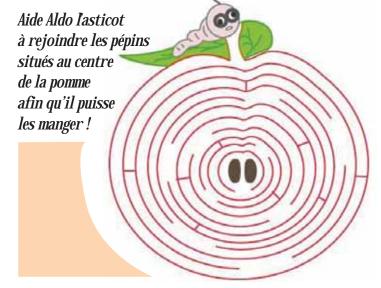
A. Elle a sévi cet été, surtout chez nous B. Etat de l'oncle Sam-Rose de Lautrec C. Hameau de Caucalières (deux mots) - Assimilé D. Prince troyen E. En vrac - Scène chère à G. Philipe (init.) F. Ils ne donneront guère d'huile cette année G. Bleu,noir, chez Rimbaud - Roi de Jarry H. Râtèles I. Elle joint pour le bonheur des piétons Mazamet à Bédarieux (oc) J. Vantée - À l'adresse du nouveau roi d'Angleterre.



SOLUTION

HORIZ. 1. SULFATER 2. ETE - CO - APO 3. CADE - TAU 4. HHU - CROISE 5. GE - NASSE 6. RIANTE - SA 7. SENS - EPS 8. SA - EPOUSAI 9. SIS - LB - IR 10. ELUS - SUSSE

Vertic. A. SECHERESSE B. UTAH - AIL C. LE DUGAS - SU D. ENEE E. AC - TNP F. TOURNESOLS G. OA - UBU H. RATISSES I. PASSAPAIS J. LOUEE - SIRE .



	4	3				1		
8		0.	9				4	
2		9			3	6		
		6	7	1			3	5
		7		8	4	9		
					9	7	8	
7			2			5	1	
	9		4	5	1			6
		2		3				4



6	4	3	8	7	5	1	2	9
8	1	5	9	2	6	3	4	7
2	7	9	1	4	3	6	5	8
9	8	6	7	1	2	4	3	5
5	2	7	3	8	4	9	6	1
4	3	1	5	6	9	7	8	2
7	6	4	2	9	8	5	1	3
3	9	8	4	5	1	2	7	6
1	5	2	6	3	7	8	9	4

Prochains Rendez-vous!

DU 13 AU 16 OCTOBRE LES PETITS BONHEURS D'AUTOMNE

JEUDI 13 à 18h30

vernissage de l'EXPOSITION de Kader KLOUCHI

VENDREDI 14 à 20h30

CONFÉRENCE «Fleurs des prés, fleurs des champs» par Marie-Julie PARAYRE du Parc Naturel régional du Haut-Languedoc

SAMEDI 15

SORTIE «Biodiversité»

Départ 14h30 Place de Calmon Animé par M. DURAN de la STSN

Initiation vannerie à partir de 14h

DIMANCHE 16 - de 9h à 17h

Pressage de JUS DE POMMES réception et élaboration du jus de pommes, «Mercat» de producteurs, machine à peler les chataignes...

- O DIMANCHE 31 OCTOBRE 18H30
 Salle polyvalente de Fontalba
 HALLOWEEN
- O DIMANCHE 13 NOVEMBRE
 Au Pré de la Garrigue
 CYCLO CROSS DE FONTALBA
- DIMANCHE 20 NOVEMBRE 8h/17h Salle polyvalente de Fontalba
 VIDE GRENIER DE LA MJC
- DIMANCHE 27 NOVEMBRE 8h/17h Salle polyvalente de Fontalba
 VIDE GRENIER
 DU COMITÉ DES FÊTES
- DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 6h/18h
 Salle polyvalente de Fontalba
 VIDE GRENIER
 DE L³US AIGUEFONDE

